



#LE DÉCRYPTAGE/p. 8 et 12

LES ENJEUX DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

Septembre / Octobre 2016

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

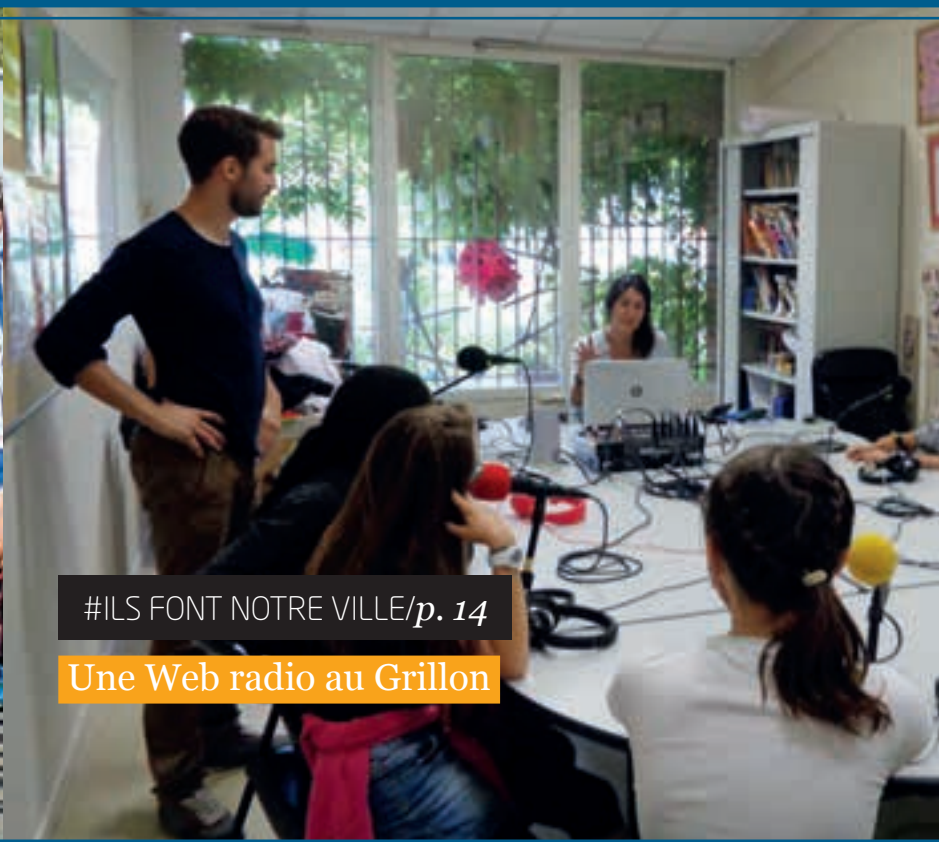
#15

#ÉRAGNY LE MAG



#NOTRE VILLE EN MOUVEMENT/p. 6

Éragny en petites foulées



#ILS FONT NOTRE VILLE/p. 14

Une Web radio au Grillon

DES VOS PROJETS DE
RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

-30%
DÉPENSE

CONSTRUCTION • RENOVATION • ENERGIE • SERVICE



La solution pour votre habitation

134, avenue Roger Guichard
95610 ÉRAGNY

01 30 37 80 11

contact@habso.fr

www.habso.fr



Maçonnerie
Couverture
Terrasse
Veranda
Clôture
Électricité
Plomberie
Peinture
Ravalement
Isolation
Fenêtres
Réparation
Dépannage



Univers
Primeurs
Le spécialiste du frais

C'est aussi la rentrée
chez Univers Primeurs !



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE

01 34 02 07 43

ouvert le dimanche matin

Retrouvez les recettes et promotions

spéciales rentrée sur internet

www.universprimeurs.com

SOMMAIRE

4 #NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

La Miem se réorganise

C'est la rentrée !

À la rencontre de vos élus

Éragny en petites foulées

8 #LE DÉCRYPTAGE

Les enjeux de la révision
du Plan local d'Urbanisme

14 #ILS FONT NOTRE VILLE

Zoom sur l'école

Henri Filette élémentaire :

Des projets qui font grandir

Une web radio au Grillon

Embarquez pour une soirée
latino

16 #EN INSTANTANÉS

Quand la salsa est là

Des écoliers récompensés

Un engin roulant identifié

Félicitations aux enseignants

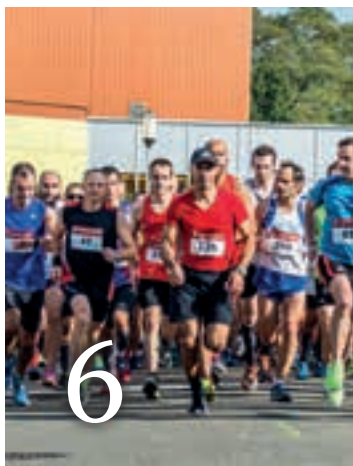
Les donateurs mobilisés

Voyage antillais pour le bal

Le plein d'activités

Un été animé

18 #EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Après des vacances méritées et la joie d'avoir enfin renoué avec des journées ensoleillées, place désormais à la reprise. C'est la rentrée des jeunes Éragniens, du tissu associatif, dans les entreprises, mais aussi des actions nouvelles pour la municipalité.



Rentrée rime avec reprise du chemin de l'école pour les jeunes Éragniens. Je leur souhaite une belle année dans leur école dont un certain nombre a profité des travaux d'été. De nombreuses actions pédagogiques seront renouvelées et d'autres lancées en partenariat avec les écoles : les classes numériques, les classes découvertes ou les ateliers pédagogiques sur le temps scolaire. Pour soutenir certains projets, la Ville bénéficie de l'engagement de la Caisse des Écoles et de ses bénévoles dont l'un d'entre eux est mis à l'honneur dans cette édition. Sachez que la soirée qu'elle organise se tiendra samedi 19 novembre prochain.

Il y a plusieurs mois, vous aviez été informés de mon intention de réviser le plan local d'urbanisme pour répondre à certaines de vos attentes exprimées au cours de la campagne municipale, réaffirmées à plusieurs reprises depuis deux ans et demi. Le 20 septembre à la salle des Calandres, une réunion publique rappellera les objectifs de cette révision et apportera toutes les réponses à vos questions. Un dossier y est consacré dans ce numéro.

Autre actualité et non des moindres, il s'agit des actions menées en faveur de l'insertion et du retour à l'emploi. C'était un engagement. Il se traduit aujourd'hui par l'aboutissement d'un chantier en faveur des femmes mais aussi par le recrutement de conseillers qui ont pris leurs fonctions à la Maison de l'innovation, de l'emploi et du multimédia. La stimulation du tissu économique local est aussi un enjeu sur lequel nous travaillons. Le recrutement d'un développeur économique est en cours. Il abordera les problématiques des quartiers commerçants de la ville et travaillera sur des solutions de redynamisation.

Bonne lecture à tous.



Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France


EMPLOI

LA MIEM SE RÉORGANISE

Nouveaux créneaux, nouvelles compétences, la structure municipale renforce ses moyens pour accompagner les demandeurs d'emploi et poursuit son implication dans le domaine du numérique avec le Fab Lab.

Depuis le début du mois de septembre, deux conseillers en insertion professionnelle ont pris leurs fonctions. Les usagers bénéficient ainsi d'un accueil et d'un suivi personnalisé. Ils sont accompagnés tout au long de leur parcours : conseils, formation, nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi... L'espace emploi est ouvert du lundi au vendredi. Soutenu par le Fonds social européen, il permet d'accéder au matériel informatique (accès internet), aux ressources documentaires et aux offres d'emplois affichées. Les matinées sont dédiées aux recherches libres et les après-midi sont consacrés aux rendez-vous personnalisés. Les conseillers en insertion professionnelle reçoivent les Éragniens pour définir avec eux leur projet professionnel, les accompagner dans la rédaction de leur curriculum vitae et de leur lettre de motivation, préparer leurs entretiens d'embauche, rechercher des offres ou des formations adaptées et les orienter vers les partenaires spécialisés.

Dans le cadre des Plans locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (Plie), l'association Apui assurera également une nouvelle permanence à la Miem pour quarante Éragniens. L'espace multimédia se recentre sur des fonctions spécifiques liées à l'emploi et au Fab Lab. De nouvelles bornes informatiques seront installées à la bibliothèque, pour les consultations

libres et à la Maison de la Challe, pour un accompagnement dans les démarches sociales.

**Maison de l'Innovation,
de l'Emploi et du Multimédia.
Tél. : 01 39 09 06 07.
Horaires : du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
et sur rendez-vous l'après-midi.**

PAROLES D'ÉLU



« Nous avons souhaité recentrer les missions de la Miem sur le retour à l'emploi, l'innovation et le développement économique local. Les premières mesures ont été prises et des moyens affectés. C'est un outil qui évolue dans le bon sens puisqu'il continue de servir les Éragniens tout en s'intéressant désormais aux quartiers commerçants. »

Monique Merizio,
adjointe au maire chargée
des affaires économiques
et des relations extérieures



À vos agendas

Bus de l'initiative

Vous êtes en recherche d'emploi, de formation ou vous souhaitez créer votre entreprise?
Rendez-vous mercredi 28 septembre, rue des Dix Arpents Ocre de 15 heures à 19 heures.

Première édition du Forum intercommunal de l'emploi, de la formation continue et de la création d'entreprises

Jeudi 13 octobre 2016, de 9 h 30 à 17 heures, au complexe sportif des Maradas, à Pontoise.

Forum des métiers

Samedi 26 novembre à la Salle des Calandres, rue de la Papeterie à Éragny, de 9 heures à 12 heures.

ÉDUCATION

C'EST LA RENTRÉE !

Pour les deux mille élèves scolarisés à Éragny, l'heure de la rentrée a sonné. Le 1^{er} septembre, les enfants ont donc repris le chemin de l'école avec de nouveaux horaires d'entrée et de sortie.

Comme annoncé dans le précédent numéro du magazine municipal, ces nouveaux horaires ont été mis en place faisant suite à la décision de mettre un terme aux Nouvelles Activités Périscolaires et au sondage effectué en février dernier auprès des parents d'élèves, des directeurs et des enseignants. Désormais, les activités post-scolaires débuteront dès 15h45, avec deux modes d'accueil : loisirs ou étude surveillée.

L'éducation des jeunes Éragniens demeure une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Cette année, la Ville propose ainsi de contribuer, en lien avec le projet d'école, à la mise en place d'ateliers artistiques, sportifs ou scientifiques sur le temps scolaire. Sur la base de modules de six à huit semaines et autour d'un projet élaboré par les enseignants, les enfants pourront participer à ces activités, animées principalement par des intervenants issus des associations de la ville.



Accueilli avec enthousiasme par les enseignants et les familles, le système mis en place pour les classes transplantées sera reconduit pour l'année scolaire 2016-2017. Grâce à un soutien financier de plus de 60 € par élève, la Ville participe à l'organisation de séjours de découverte pour les élèves d'élémentaire.

SOLIDARITÉ

QUAND RÉNOVATION RIME AVEC FORMATION

Entièrement rénovée et remise à neuf grâce au travail des douze participantes du chantier-école « Femmes et bâtiment », la maison du 8 rue des Belles Hâtes s'engage dans de nouveaux projets solidaires.

À travers la réhabilitation complète de la maison, le projet a permis de former les douze femmes (dont dix Éragniennes) bénéficiaires du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), aux métiers du bâtiment. Conduit et encadré par l'association Du Côté des Femmes, le projet a bénéficié du soutien de la Ville et en particulier des services techniques et du département des solidarités. Depuis le début du mois d'août, un nouveau chantier-école se déroule sur place, mené par l'association Halage. L'objectif est de réhabiliter l'extérieur de la maison : nettoyage du jardin, plantations, création d'un potager, rénovation de la terrasse et construction de mobilier de jardin. Tout comme pour le chantier femmes, les participants motivés et très impliqués partageront leur temps entre chantier et jours de formation, jusqu'au mois de décembre.



PROXIMITÉ

À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

Après la première série de réunions publiques organisées pour les habitants des quartiers des Pincevents, des Rayes, du Village et du Grillon, de nouvelles rencontres sont prévues.

Les Éragniens qui résident à la Cavée, la Butte, les Villageoises et aux Fonds pourront rencontrer leurs élus

référents à l'occasion de trois réunions organisées entre septembre et novembre. Elles leur permettront d'échanger, d'évoquer la vie de quartier, de découvrir les projets municipaux et de poser leurs questions. Une invitation sera prochainement déposée dans les boîtes aux lettres de chaque habitant.

212

C'EST LE NOMBRE D'ABONNÉS À LA NOUVELLE NEWSLETTER « BONS PLANS FAMILLE » DEPUIS SON LANCEMENT EN JUILLET DERNIER. PUBLIÉE TOUS LES DEUX MOIS, ELLE PROPOSE À TRAVERS TROIS PRINCIPALES RUBRIQUES DE DÉCOUVRIR L'ACTUALITÉ DES CENTRES SOCIAUX ET DE REVENIR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS. POUR S'INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR ERAGNY.FR

SPORT

ÉRAGNY EN PETITES FOULÉES



Après le succès incontesté de la première édition qui a réuni près de quatre cents participants, Éragny Tour revient samedi 8 octobre pour le plaisir des coureurs et de leur public.

Deux principaux parcours de 5,6 et 10 kilomètres sont proposés, conçus pour faire découvrir aux participants les différents quartiers de la Ville. Un cross, gratuit, avec plusieurs parcours adaptés (de 1,2 à 2,4 km) sera entièrement dédié aux enfants.

Pour participer, il vous suffit d'envoyer par courrier, avant le 5 octobre, le bulletin d'inscription dûment rempli accompagné du certificat médical et du règlement libellé au « Trésor public » (un chèque de 7 € pour le 5,6 km et 9 € pour le 10 km) à l'adresse de l'Hôtel de Ville. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne ou tenter votre chance en participant au jeu-concours proposé sur la page Facebook de la Ville. Vous aurez peut-être la chance de remporter votre place !

INFORMATION

PISCINE DE LA CAVÉE

Le Maire s'oppose à la baisse significative des heures d'ouverture au public décidée par l'agglomération.



Éragny a été informée tardivement par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) fin juin, début juillet des nouveaux horaires d'ouverture au public de la piscine de la Cavée qu'elle a décidés. La proposition vise à passer de 24 h 15 à 4 h 30.

Non content de subir cette baisse drastique qui pénalise les Éragniens

et crée une inégalité de traitement entre les habitants de l'agglomération (au prix du ticket d'entrée s'ajoute désormais le coût du transport), le Maire a entamé des discussions cet été avec la CACP et a ainsi proposé un nouvel aménagement de 17 h 30, incluant les samedis après-midis et dimanches matins. Une contre-proposition a finalement été formulée par la CACP, portant à 9 h 30 le nombre d'heures et excluant les samedis et mercredis après-midis. Seulement, ces 5 nouvelles heures qui s'ajoutent aux 4 h 30 fermes sont conditionnées par la capacité de la CACP à recruter des vacataires. Cette même réserve avait été avancée cet été, engendrant finalement une fermeture de 15 jours en août.

A l'occasion d'une conférence de presse organisée le 5 septembre dernier, le Maire a donc sollicité auprès du Président de la CACP la mise en place d'une réelle concertation visant à déterminer les critères objectifs, justes et acceptables d'ouverture de cet équipement public indispensable.

Infos : eragny.fr ou facebook.com/eragny


FIBRE OPTIQUE

ÉRAGNY, MEILLEURE COUVERTURE DU VAL D'OISE

Avec près de 90 % de logements raccordables à la fibre optique, l'opérateur Orange chargé du déploiement sur la Ville, estime que d'ici la fin d'année, 99 % du territoire sera couvert. Avec une moyenne nationale autour de 20 % de couverture, ces résultats font d'Éragny la ville du Val-d'Oise la plus avancée. Il s'agit du seul réseau de fibre optique grand public à Éragny. La société est tenue de donner accès à tout fournisseur d'accès Internet (FAI) qui propose une offre, après un gel commercial réglementaire de trois mois, Orange restant pour le moment le seul fournisseur à en proposer une. Certains cas particuliers ou spécifiques tels que des opérations de raccordement aérien restent à réaliser.



POLICE MUNICIPALE

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE L'ACTION

Pour répondre aux objectifs fixés par le Maire en terme de sécurité, la Police Municipale entreprend de nombreuses démarches.

Depuis février 2016, les patrouilles circulent tous les jours en continu et sont davantage présentes sur la voie publique à pied ou à vélo. Cette proximité avec les habitants permet de développer une relation nouvelle avec les Éragniens. Le chef de Police municipale participe régulièrement aux réunions de quartier. Il est également sollicité par les instances participatives telles que les ASL ou le Conseil citoyen des Dix Arpents pour présenter les différents dispositifs existants (Voisin citoyen, Opération tranquillité vacances...).

Les contrôles routiers et les constats d'infraction relatifs au stationnement gênant ou interdit ont progressé dans le but de sensibiliser la population aux bonnes pratiques.

Enfin, depuis juin dernier, deux policiers municipaux disposent d'une autorisation nécessaire au port du pistolet à impulsion électrique. Ils sont répartis dans les brigades du matin et du soir afin de garantir une présence sur l'intégralité de l'amplitude horaire des patrouilles. À noter : des aménagements d'horaires peuvent être mis en place en périodes de vacances scolaires.



À NE PAS MANQUER

L'utilité de l'inutile

Le théâtre de l'Usine ouvre sa saison le 23 septembre à 21 heures avec ce spectacle-manifeste où, à travers des réflexions philosophiques, l'auteur montre comment l'obsession de posséder et le culte de l'utilité finissent par assécher l'esprit.
Rés. : 01 30 37 01 11

Nouveau point contact La Poste au G20

Le supermarché G20 situé face à la gare pourra prochainement expédier toutes lettres et colis et vendre les produits du groupe La Poste : achat de timbres, prêts-à-poster, emballages colis. Les habitants du Village pourront également venir retirer les lettres et colis que le facteur n'aura pas pu distribuer.

Foire aux vêtements d'hiver

Assos'Service organise la Foire aux Vêtements d'hiver samedi 5 novembre de 9 heures à 16 heures. Vous pouvez déposer vos vêtements jeudi 3 novembre de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et vendredi 4 novembre de 12 heures à 16 heures à la Salle des Calandres.

Cours de français

Développer son vocabulaire, améliorer son expression écrite et orale, être capable de comprendre et de se faire comprendre dans des situations professionnelles ou personnelles, maîtriser l'orthographe et la grammaire sont autant de prestations proposées par Hélène Haegeman-Vallenilla, formatrice consultante du réseau de formateurs indépendants «Le Français et moi». Elle intervient sur la Ville à destination des particuliers. Dès le mois d'octobre, des formations en petits groupes auront lieu à Éragny.
Pour la contacter : hvh.formation@gmail.com

INFOS ÉTAT CIVIL

Décès

La municipalité a le regret de vous informer du décès de Jean-Marie Tomdelle, ancien conseiller municipal, samedi 16 juillet, à l'âge de 81 ans.

Ils se sont dit «Oui»

Le 4 juin

Arnaud Sigrand et Emmanuelle Martin

Le 18 juin

Mohamed Djae Rachid et Fatima Saandi

2 juillet

Samba Sankaré et Wongninhon Gaode

LES ENJEUX DE LA R DU PLAN LOCAL D'U

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, annoncée depuis plusieurs mois, cette rentrée scolaire est marquée par une actualité importante pour les Éragniens, il s'agit du lancement très officiel de la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU). Pourquoi avoir fait ce choix ?

D'abord, je tiens à rappeler que je n'ai pas pris cette décision seul. Il y a trois ans, lors de la campagne municipale, les Éragniens m'ont dit des choses. Ils ont exprimé des souhaits de changement, d'amélioration de leur quotidien et de leur cadre de vie. Nous avons su avec mon équipe que certaines réponses pourraient être apportées en révisant le Plan local d'Urbanisme. Il y a ce constat unanime que font les Éragniens, celui d'une ville qui a connu, si ce n'est subi, de sérieuses mutations au cours du précédent mandat. Les impacts de ces décisions antérieures sont importants sur la qualité de vie de nombre d'entre eux. Les quartiers du Bas Noyer et de la gare se sont densifiés. Cela pose des problèmes de circulation et de stationnement majeurs dans ces secteurs et désormais dans un rayon plus large, implique de repenser le dimensionnement du service public que nous devons apporter aux anciens et aux nouveaux Éragniens. Il y avait aussi d'autres projets planifiés ailleurs dans la Ville par l'ancienne équipe. Il était donc devenu indispensable que nous fassions une pause pour mieux réfléchir ensemble à la Ville que nous voulions pour demain.

En quoi cette révision est-elle importante ?

Dans ce dossier vous verrez que les axes prioritaires ont été identifiés. Encore une fois, ils sont conformes à ce que nous disent la grande majorité des Éragniens et traduisent évidemment la volonté de l'équipe municipale exprimée il y a plus de deux ans, confortée par vingt-sept mois d'exercice. Mais la révision du PLU, c'est aussi une opportunité pour chaque Éragzien d'émettre un avis, de faire des propositions, de contribuer à la construction d'un outil indispensable. Cela correspond parfaitement à l'idée que je me fais de la gestion d'une Ville, ce que je ne cesse de répéter et met en pratique depuis plusieurs mois



sur tous les sujets importants, à savoir de la concertation et des consultations pour faire les meilleurs choix.

Qu'attendez-vous de cette révision ?

J'aimerais bien sûr que les Éragniens saisissent cette opportunité pour s'exprimer. Leur avis est primordial. Je suis serein car je sais qu'ils sont nombreux à attendre du changement. D'autres veulent être rassurés. Les sujets sont nombreux. J'en ai évoqué quelques-uns, mais il y a aussi la question du zonage, la nature des constructions, les déplacements, la préservation de notre patrimoine ou bien encore la prise en compte des impacts environnementaux. Pour ma part, je veux qu'Éragny reprenne son souffle, que l'on puisse proposer aux administrés des projets à taille humaine et non plus disproportionnés, que l'on étudie toutes les solutions et prenne toutes les décisions qui garantissent une meilleure qualité de vie. C'est notre ambition et c'est ce que j'attends de cette révision.

ÉVOLUTION URBANISME



EN QUELQUES CHIFFRES

SUPERFICIE DE LA VILLE

472 HECTARES

17 167
HABITANTS

70 HECTARES
ZONES NATURELLES
ET ESPACES VERTS

DONT **45**
GÉRÉS
ET ENTRETENUS PAR LA VILLE

8 KM
DE PISTES CYCLABLES

1 RÉSEAU IMPORTANT DE
BUS. (LES LIGNES DE LA STIVO,
TRANSDEV ÎLE-DE-FRANCE ET
BUS VAL-D'OISE DÉSERVENT
TOUTE LA RÉGION)

1 GARE SNCF

6
STATIONS VÉLO2
EN LIBRE SERVICE

1 STATION AUTO2

SIX ENJEUX MAJEURS

- La préservation du patrimoine naturel, du patrimoine bâti et de la biodiversité ;
- L'évolution des espaces urbanisés et la prise en compte de la qualité des paysages dans le projet ;
- La production de logements devant répondre à la législation en vigueur (la Loi Solidarité Renouvellement Urbains, le

Programme Local de l'Habitat, etc.);

- La réduction des gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de la performance énergétique et de qualité de l'air ;
- Les transports et les déplacements ;
- La prévention des risques et nuisances (naturels, sonores, de gestion des déchets ...).

POURQUOI ENGAGER UNE RÉVISION DU PLU ?

Le PLU, actuellement en vigueur, a été approuvé le 10 février 2011 et modifié en 2013. Il ne répond plus aux enjeux d'aujourd'hui. L'équipe municipale actuelle a décidé de lancer une révision pour l'adapter aux évolutions démographiques, législatives et réglementaires, mais surtout pour prendre en compte les besoins et les attentes des Éragniens. L'objectif est de disposer d'un document d'urbanisme qui prenne en considération l'ensemble de ces éléments.

Le travail consistera donc à mettre à jour, préciser et clarifier certaines règles énoncées par le PLU et redéfinir les secteurs de projet.

La commune ne dispose que de peu de terrains disponibles pour accueillir de grandes opérations d'aménagement. Par conséquent, les enjeux urbains relèvent principalement de la mise en valeur du paysage architectural, urbain et naturel et de la préservation du patrimoine existant. Les besoins en

équipements, nécessaire pour accueillir les nouvelles populations seront également étudiés afin de trouver les solutions adéquates qui préserveront la qualité et le cadre de vie des Éragniens.



LE PLU, UN DOSSIER TECHNIQUE

Les pièces constituant le PLU sont nombreuses. Elles sont élaborées au fur et à mesure de l'avancée du projet et servent d'outils de référence. Le PLU contient :

- Le rapport de présentation qui expose le diagnostic, l'état initial de l'environnement et justifie les choix qui ont guidé l'élaboration des documents du PLU.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui exprime le projet de la collectivité pour les 10 et 15 ans à venir en traçant les grandes orientations sur lesquelles la commune souhaite

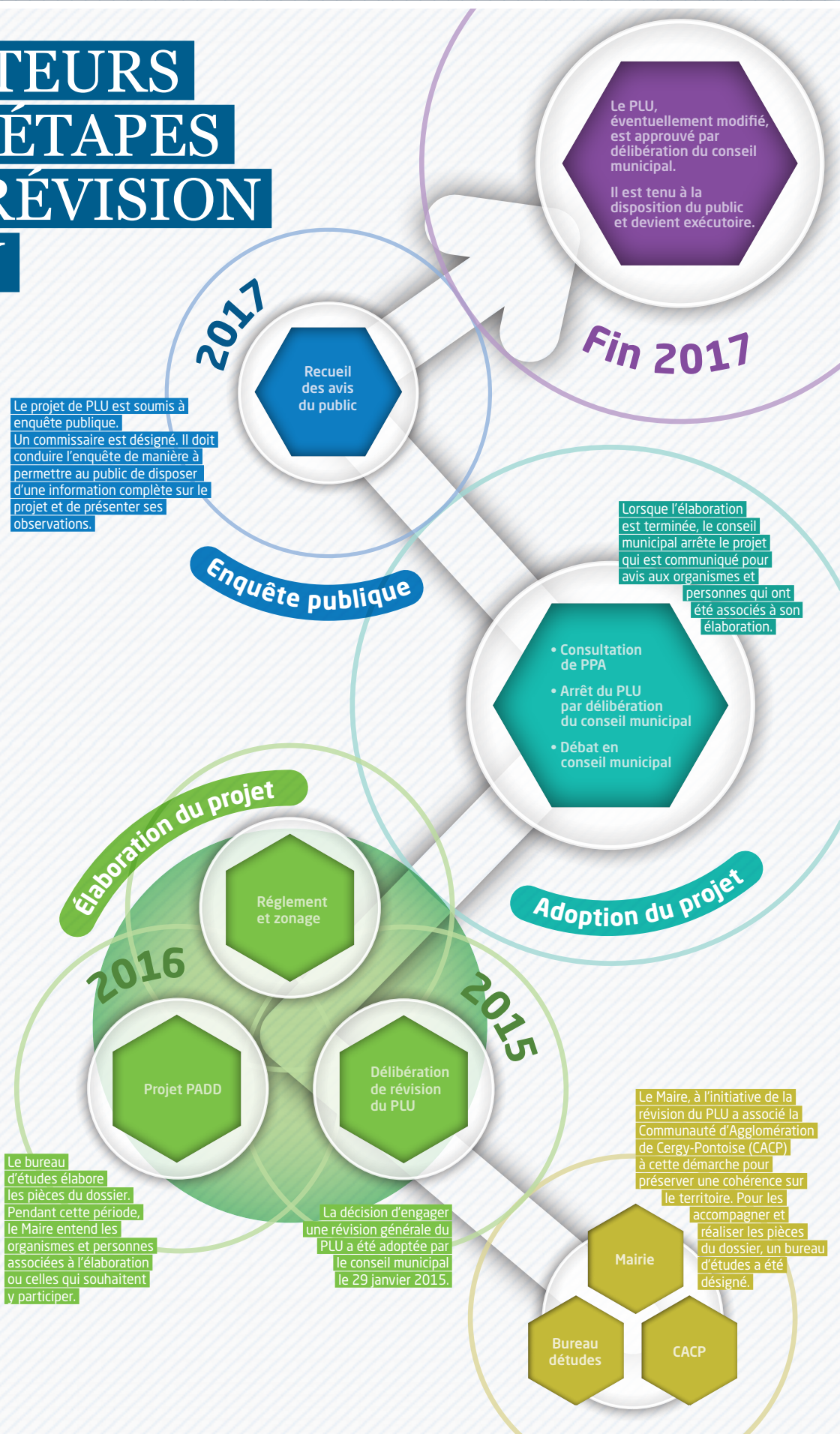
s'engager. Il encadre l'ensemble des autres pièces du dossier.

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers, secteurs ou thématiques spécifiques de son territoire, présentant des enjeux particuliers.
- Le plan de zonage qui délimite sur l'ensemble de la ville un zonage et des secteurs spécifiques, en fonction des orientations du PADD, des caractéristiques urbaines et architecturales de la commune. Chacune

de ces zones sera ainsi définie par un règlement adapté.

- Le règlement qui permet notamment de connaître les possibilités de construire et d'aménager sur son terrain.
- Les annexes qui apportent des informations complémentaires aux possibilités de construire et d'aménager. On y trouve notamment les servitudes d'utilité publique (plan de prévention des risques d'inondations par exemple), la délimitation des secteurs de préemptions, la localisation des Zones d'Aménagement Concerté ou des lotissements, etc.

LES ACTEURS ET LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU





QUI ÉLABORE LE PLU ?

Le Maire, accompagné de ses élus, sont à l'initiative de la révision du PLU, la Ville disposant de la compétence pour conduire cette procédure. Dans cette démarche, la municipalité s'est associée à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) dans le but de garantir une cohérence avec l'ensemble du territoire. Les services de la CACP sont donc, sous la responsabilité de la commune, chargés de l'assistance technique. Pour les accompagner, un bureau d'études a été désigné. Il réalisera les études urbaines, animera la concertation et élaborera les pièces du dossier finalisé. Une fois le dossier de PLU mis en forme et arrêté par le Conseil communautaire, il est trans-

mis pour avis à un certain nombre de personnes publiques associées et consultées (PPA) concernées par les documents d'urbanisme. Il s'agit principalement des services de l'État, de la région, du département, des communes et Établissements publics de Coopération intercommunale (EPCI) voisins, syndicat des transports, Chambre de commerce et d'industrie, etc. La consultation des PPA donne lieu à la réception d'un certain nombre d'avis qui seront joints au dossier de l'enquête publique.

Tous les Éragniens sont invités à prendre part à ce projet en participant à la concertation qui débute en septembre et qui se poursuivra par une enquête publique en 2017.

PARTICIPEZ À LA PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE

Rendez-vous **mardi 20 septembre** à 20 heures à la Salle des Calandres pour une première réunion publique. Ouverte à tous les Éragniens, elle permettra d'échanger avec les élus et les techniciens en charge du suivi du projet.

UN PLU, POUR QUOI FAIRE ?

Le Plan local d'Urbanisme (PLU) est le document de référence en matière d'urbanisme. Il définit le projet communal en établissant les principales règles applicables à l'utilisation du sol sur le territoire de la Ville.

- Il doit :
- favoriser un développement harmonieux de la Ville,
 - proposer une planification urbaine à moyen terme (10-15 ans),
 - intégrer les principes du développement durable,
 - être compatible avec les documents supra-communaux (qui interviennent à l'échelle de l'agglomération, du département, de la région ou de l'État).

VILLE D'ÉRAGNY-SUR-OISE

Départ et arrivée au
Gymnase de la Butte

Éragny 2^{ème} ÉDITION

Tour

Courses 5,6 km et 10 km

Inscriptions

Sur www.topchrono.biz
ou par courrier

(bulletin d'inscription sur eragny.fr)

5,6 Km : 7 € / 10 Km : 9 €

Sur place : 11 €

Samedi 8 octobre 2016
à partir de 14 h

Cross enfants (gratuit)

Éragny Tour est une course comptant
pour le Challenge du Vexin

Contact : 01 30 37 55 30

SIMPLY

Flavie Bonine
Événementiel

BOX MIRRORES
Gymnase

SPORT
2000

SAFRAN

Wine

STIVO

Eragny
sur Oise

ZOOM SUR L'ÉCOLE

HENRI FILLETTE ÉLÉMENTAIRE

DES PROJETS QUI FONT GRANDIR

À l'école Henri Fillette élémentaire, le cinéma et le développement durable sont au cœur du projet d'école.

Qu'y a-t-il de plus vivant qu'un film pour découvrir par l'image l'histoire, la géographie ou les cultures du monde ? Tous les enfants ont ainsi l'occasion de se déplacer trois fois par an au cinéma Utopia de Saint-Ouen-l'Aumône pour visionner un film historique, un film étranger et un film d'animation. De retour en classe, un compte-rendu de visite permet d'aborder les différentes matières scolaires via le prisme du scénario (faits historiques, français et poésie, géographie...). Au programme de cette année, les films *The Kid*, *Ernest et Célestine* et *Le dirigeable volé* sont programmés pour les enfants du cycle 2 ; *ET*, *The Bird* et *Le tableau* pour ceux du cycle 3. Il est même pré-



vu la réalisation d'un film d'animation en stop motion (succession d'images fixes à grande vitesse). De l'écriture du scénario à la réalisation du décor jusqu'au tournage, les enfants participeront à chaque étape.

Parallèlement à ce projet, l'équipe pédagogique est très impliquée dans la sensibilisation au développement durable. L'établissement a obtenu en juin dernier le label Éco-école qui reconnaît son implication dans ses actions autour des thématiques telles que le tri des déchets, la biodiversité, l'alimentation ou la solidarité. Le projet de l'arbre, en partenariat avec la Ville, a également permis d'étudier les différentes essences d'arbres et plus particulièrement celle du Ginkgo Biloba qui a été planté à l'entrée de l'école.

**Dans le prochain numéro :
Henri Fillette Maternelle**



PATRIMOINE

LE MONUMENT RETROUVE SON QUARTIER

Bien connue des « anciens », la Croix Placide a finalement retrouvé son quartier d'origine. Elle est désormais située près du cimetière, à l'angle de la rue Jacques Prévert et de la rue de la Marne.

Érigée à la fin du XIX^e siècle par l'Éragnien Placide Trou à son retour de pèlerinage à Jérusalem, la Croix Placide est en réalité une plaque votive. Elle a été réalisée pour rendre hommage à l'apôtre Pierre, représenté tenant à la main deux clés, symboles de l'ouverture des portes du paradis.

À l'origine, la Croix se trouvait sur un terrain cultivé à l'angle de la rue de la Marne et de la rue de Pierrelaye, mais lors de la construction des habitations du quartier de l'Ormetteau, elle s'est retrouvée dans un jardin privé. Stockée ensuite pendant plusieurs années au Centre technique Municipal, elle est désormais accessible à tous ceux qui souhaitent découvrir le patrimoine historique de la Ville.

CRÉATION

UNE WEB RADIO AU GRILLON

En août, les enfants du Centre de Loisirs du Grillon ont découvert les techniques de la radio grâce à un partenariat avec l'association Les Francas Val-d'Oise et Yvelines.

La radio, média bien connu de tous, peut aussi être utilisée comme outil pédagogique auprès des enfants. En effet, elle conjugue un travail sur les modes d'expression orale et écrit avec l'apprentissage des techniques de création, de production et de diffusion. Le projet Webradio mobile a été mené durant tout l'été par l'association les Francas à travers l'Île-de-France. Une escale au centre de loisirs du Grillon



aura permis aux enfants d'enregistrer leur propre émission, entièrement pensée, enregistrée et montée par leur soin. On y découvre la vie du centre et notamment ses actions en faveur du développement durable à travers dif-

férentes chroniques. Deux jours ont été nécessaires pour arriver au bout de cette expérience qui a également été déployée dans vingt villes franciliennes. Pour écouter le web radio du Grillon, rendez-vous sur eragny.fr

DANSE

EMBARQUEZ POUR UNE SOIRÉE LATINO

La société éragnienne Mandy Organisation s'est lancée dans une nouvelle aventure en proposant un concept qui séduira les passionnés de danses latines.

Tous les dimanches depuis le 4 septembre, elle organise des soirées sur la péniche Manuella de Jouy-le-Moutier. Dès 18 heures, des cours de bachata puis de salsa sont proposés. À partir de 20 heures, tous les danseurs sont les bienvenus sur la piste de danse pour poursuivre la soirée. Mandy Organisation, dont le siège est installé depuis trois ans à Éragny, conçoit des événements pour les particuliers (mariages, anniversaires...), en s'adaptant aux besoins de ses clients. Accompagnement complet ou simples conseils, ses différentes formules vous offrent une totale flexibilité.

Plus d'information :

07 81 74 55 01 (événementiel)

ou le 06 25 36 28 02 (soirées Latino)



PORTRAIT

ISABELLE PRUM UN DYNAMISME AU SERVICE DES ÉCOLIERS

THÉÂTRE

1^{RE} ÉDITION DU FESTIVAL(S) ORPHÉE & VIVA LA VIDA

Cette année, le Festival Viva la Vida, initié par le Théâtre du Cristal, le Conseil Départemental et L'apostrophe devient Le Festival(s) Orphée & Viva la Vida qui rayonnera sur le Val-d'Oise et les Yvelines avec une extension parisienne.

Du 27 septembre au 21 octobre, des spectacles de théâtre, de musique ou de danse interprétés par des artistes en situation de handicap, ou traitant de la question du handicap sont proposés dans une programmation regroupant soixante représentations dans quarante lieux, théâtre, cinémas et bibliothèques à travers les trois départements. C'est une toute nouvelle résonance qui s'offre au Théâtre du Cristal d'Éragny qui inaugurera le festival à Versailles avec *Les missions d'un mendiant* coécrit avec le Théâtre Eurydice et qui présentera *Cabaret des frissons garantis* à Garges-lès-Gonesse, Cergy, La Roche Guyon et Corneilles-en-Parisis. Le travail réalisé par les acteurs et les metteurs en scène révèle une réelle volonté de changer le regard



du public sur le handicap. C'est aussi un événement destiné à faciliter l'accès à la culture aux personnes en situation de handicap et à favoriser la mixité sociale dans les salles de spectacle.

Plus d'informations sur

orpheevivalavida.fr

Renseignements au

01 30 37 87 47

Membre élu à la Caisse des Écoles, Isabelle Prum s'engage depuis maintenant deux ans au sein de cette association qui œuvre au quotidien en faveur des enfants d'Éragny et les accompagne dans leurs projets.

Composée de parents d'élèves, d'enseignants, d'élus municipaux ou de bénévoles, la Caisse des Écoles a pour but de dynamiser la vie scolaire en attribuant des fonds pour développer des actions pédagogiques. Pour récolter ces fonds, l'association organise un loto ou des soirées à thème comme le bal des Années 80 le 19 novembre prochain.

Les sommes réunies servent, entre autres, à acheter les dictionnaires offerts à chaque écolier pour leur passage en 6^e, à payer le spectacle de Noël aux enfants des classes maternelles ou à financer l'achat des livres présentés au Prix du P'tit

Éragzien. Isabelle Prum, qui fait partie du conseil d'administration, participe au choix de ces ouvrages qui seront lus par les enfants puis soumis au vote avant la remise du prix. Une sélection qu'elle et le reste de l'équipe prennent particulièrement à cœur puisqu'elle contribue à l'éveil et à la passion de la lecture de tous les petits Éragniens.

Engagée, volontaire et passionnée, Isabelle Prum cherche à faire connaître la Caisse des Écoles et à promouvoir les temps forts qui viennent ponctuer l'année. « *Tout le monde peut adhérer à la Caisse des écoles, que l'on soit parent d'élève, enseignant, ou simple bénévole nous précise Isabelle, pour cela il suffit de s'inscrire lors du Forum des Associations ou via le bulletin d'inscription transmis dans le cahier de liaison en début d'année civile.* »



21
juin

Quand la salsa est là

La salle des Calandres a vibré aux rythmes des danses latines proposées par les chanteurs et musiciens du groupe Suerte Nueva à l'occasion de cette nouvelle édition de la Fête de la Musique. Les danseurs, amateurs ou qualifiés, ont pu entamer les pas de danse typiques de la musique latine en solo ou en duo.



22
juin

Des écoliers récompensés

Les futurs collégiens d'Éragny étaient fiers de recevoir, grâce à la Ville et à la Caisse des Écoles, un dictionnaire encyclopédique pour leur passage en 6^e. Cette année les écoliers ont également reçu un dictionnaire d'anglais et chaque classe s'est vu remettre une collection d'ouvrages.

Un engin roulant identifié

C'est le Deltacocci d'Éragny qui remporte le prix de l'innovation technique à l'occasion de la rencontre départementale de push cars organisée par l'association des Francas et les Centres de Loisirs de la Ville. Félicitations aux concepteurs et aux pousseurs !



29
juin

Félicitations aux enseignants



Marquant la fin de l'année scolaire, le vin d'honneur a réuni autour de Thibault Humbert et des élus, Ingrid Le Corguille, Line Monteiro Alves et Vaniélys Vergnaud

félicitées pour leurs mutations et Véronique Lagardère pour son départ en retraite. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

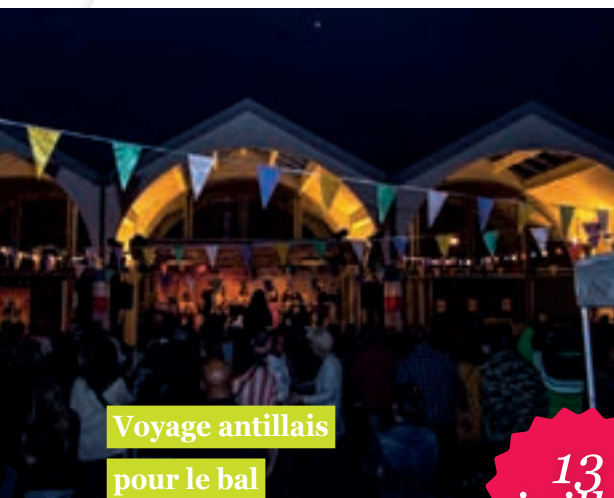
1^{er}
juillet

Les donneurs mobilisés

Une nouvelle fois, la mobilisation pour la collecte de sang a été entendue et les donneurs sont venus nombreux donner leur sang ou leur plaquette avant l'été. Pour rappel, la Ville, qui soutient l'Établissement français du Sang, met à disposition les locaux de la maison de la Challe pour inciter les Éragniens à réaliser ce don.



4
juillet



Voyage antillais pour le bal

13
juillet

Malgré la fraîcheur de la soirée, le groupe Zouk Kazz a fait grimper la température sur la piste de danse avec les plus grands morceaux zouk. Les Éragniens étaient venus nombreux pour profiter de ce rendez-vous incontournable de l'été, profitant des stands restauration du Camion du Vexin, des spécialités antillaises de l'association Adlac et du bar à champagne des pompiers d'Éragny.

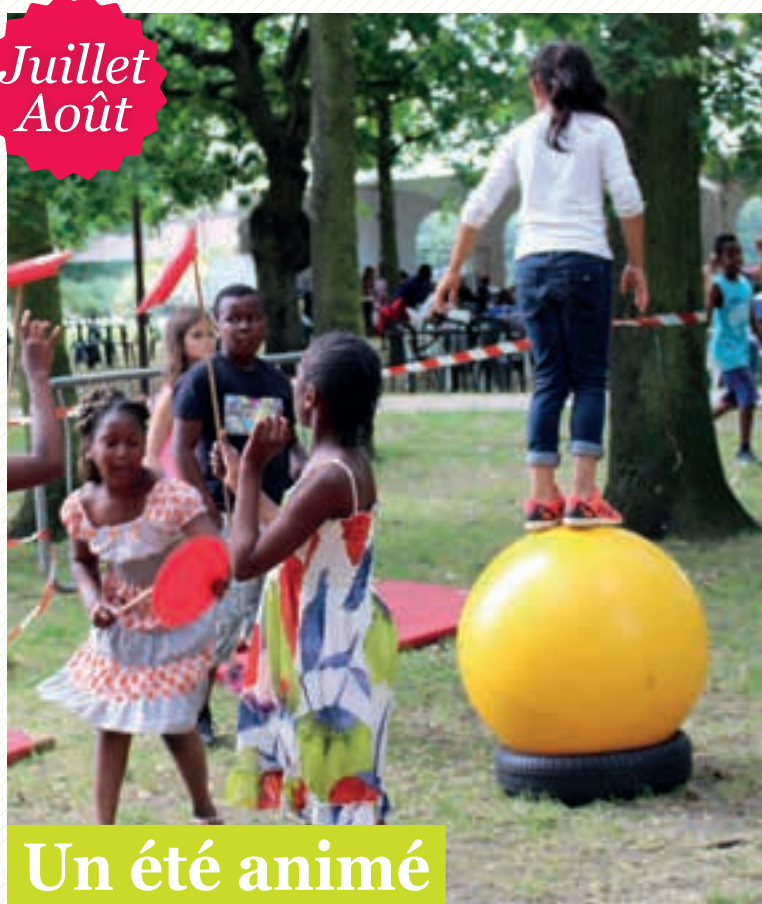


4
sept.

Le plein d'activités

Le Forum des associations a encore une fois été victime de son succès. Les Éragniens étaient nombreux dès l'ouverture pour s'inscrire aux diverses activités proposées tout au long de l'année par la centaine d'associations présentes : du yoga au speedbadminton en passant par les arts plastiques ou la musique... pour certain, le choix a été difficile !

Juillet
Août



Un été animé

Marquée par la douceur de ces premiers mois d'été, la nouvelle édition de la Plaine des loisirs s'est déroulée durant tout le mois de juillet. Les nouveautés comme l'accueil des tout-petits à la maison des Dix Arpents, l'atelier d'initiation à la programmation informatique ou le projet « Rue aux enfants, rue pour tous » ont permis de développer les activités proposées aux Éragniens. En août, la maison de la Challe organisait de nombreuses animations et sorties pour profiter des vacances en famille.



Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

LA MAJORITÉ N'A PAS AUGMENTÉ SES TAUX DE TAXES FONCIÈRES DEPUIS 2014 ET N'A PAS ATTENDU POUR PRÉSERVER LES CLASSES MOYENNES

Chaque année, fin de vacances estivales rime avec période fiscale, et notamment paiement des impôts. Le prélèvement à la source qui anime les débats et partage les Français (équilibre financier pour certaines familles, discrétion vis-à-vis de son employeur sur son patrimoine, etc.) n'est pas encore pour tout de suite et il faudra, pour celles et ceux qui ne sont pas mensualisés, s'acquitter du restant dû le 15 septembre.

La fiscalité qui pèse sur les Éragniens constitue l'un des sujets de préoccupation majeure de l'équipe municipale de la majorité. Constatant que les administrés sont déjà lourdement impactés par les taxes locales, nous avons pris la décision de ne pas les pénaliser davantage, et donc de préserver à notre niveau leur pouvoir d'achat. Depuis 2014, nous tenons nos engagements puisque nous n'avons pas augmenté nos taux de taxes foncières. Nous sommes allés plus loin s'agissant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en votant sa baisse de 13 % en 2015.

La question du pouvoir d'achat des classes moyennes est aussi un sujet qui revient une énième fois à neuf mois des élections présidentielles. La définition de la classe moyenne est vague selon l'observatoire des inégalités. «Les classes moyennes désignent les ménages et les groupes sociaux qui n'appartiennent ni aux classes les moins favorisées (ouvriers, employés, agriculteurs), ni aux classes "supérieures" (patrons et cadres supérieurs). Elles se situeraient "entre" les deux (cadres intermédiaires, techniciens, fonctionnaires, etc.)».

À Éragny, la situation des classes moyennes a fait l'objet d'une attention particulière très tôt de la part de la majorité municipale, concernant la tarification des services et notamment dans le cadre de la révision des tranches du quotient familial. L'opposition s'est opposée de façon stérile à notre proposition (votée à la majorité) qui visait pourtant à réduire les inégalités, la prise en charge de la restauration scolaire reposant grandement sur les tranches intermédiaires — même le Président de la République a fini par évoquer un possible geste fiscal en juin dernier pour ces mêmes classes, pris de court par ses opposants de droite comme de gauche d'ailleurs. L'opposition se targue de défendre la situation des fonctionnaires lors des conseils municipaux mais tend à oublier qu'ils appartiennent en grande partie à une classe qui est matraquée fiscalement.

L'équipe de la majorité municipale n'attend pas les élections pour contribuer au mieux vivre : elle n'augmente pas les impôts, réduit les taxes et les inégalités.

Tribune des groupes minoritaires

RESPONSABILITÉS

Alors qu'il est élu depuis plus de deux ans, monsieur le Maire continue à passer son temps à rejeter sur d'autres la responsabilité de décisions qui entraînent la dégradation de la qualité de vie des Éragniens. Suppression sans concertation des activités périscolaires, qui obligent des centaines de parents d'élèves à trouver des solutions pour la garde des enfants dès 15 h 45 : ce n'est pas de sa faute ! Hausse des tarifs de cantine dans les collèges : ce n'est pas de sa faute ! Augmentation des impôts locaux du département : ce n'est pas de sa faute ! Augmentation du Pass Navigo par la région Île-de-France : ce n'est pas de sa faute ! Baisse des subventions à de nombreuses associations par la région et le département : ce n'est pas de sa faute ! Comme si monsieur Humbert oubliait qu'il était maire d'Éragny, Conseiller régional et que son adjointe représente la commune au conseil Départemental. Alors M. le maire, il serait temps de prendre vos responsabilités et de défendre les intérêts de vos concitoyens.

Les élus **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Zibat — uncoeurpoureragny@gmail.com

RAPPEL À LA LOI

En mars, une nouvelle organisation des commissions municipales nous a été imposée. Conséquences : une élue de notre groupe évincée de la commission «vie économique» désormais privée de tout représentant d'opposition et une surreprésentation du FN (participation à 3 commissions de notre groupe composé de 2 élus contre 4 commissions pour le seul élu FN). Nous avons dénoncé l'illégalité de cette décision. Fin de non-recevoir de M. le Maire. À l'exception de M. Parent, approbation des groupes dits d'opposition. Pourtant, cet été, M. le Préfet nous a donné raison ! À bon entendeur...

Élus socialistes du groupe **Ensemble Agissons Autrement** Christelle Borcier et Alexandre Mahoudeaux ensembleagissonsautrement@gmail.com

C'EST LA RENTRÉE, SORTEZ VOS CHÉQUIERS

La rentrée rime généralement avec impôts ainsi que diverses hausses (transports, gaz, etc...) Après la hausse des taxes liées au foncier du conseil départemental ainsi que notre agglomération. Vous allez découvrir de nouveaux tarifs et devoir payer les activités de vos enfants. Résultat d'une politique de détricotage appliquée par les élus de la majorité.

Frédéric Parent — Groupe « Un équilibre pour Éragny » — Mail : contact@eragny.info

Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Nous vous invitons donc à nous rejoindre sur le site www.fn95.fr où nos articles sont développés.

Stéphane Capdet
Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr



#éragny le mag n°15 - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2016

Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert
— Direction de la Communication : com@eragny.fr — 01 34 48 35 34 —
Conception : Agence Aire/Groupe Rouge Vif
- Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera - Mise en page : Christophe Sirot/Ville d'Éragny - Publicité : Bucerep - 06 59 23 23 43
Crédits photos : Fotolia.com, Photothèque municipale - Franck Petiton — Impression : Imprimerie PDI — 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC



Restaurant **Chalet**

CUISINE SAVOYARDE
ET TRADITIONNELLE

Fondues, raclettes, tartiflettes ...

Salades, grillades, poissons ...

Terrasse au bord de l'eau

55bis, Chemin de Halage
95610 ERAGNY VILLAGE

Réservation conseillée 01 34 66 02 51

Ouvert du mercredi au samedi
Midi et Soir

Le dimanche uniquement le midi



du lundi au samedi de 8h00 à 21h et le dimanche à partir de 9h

vente des recharges téléphonique
et de la monétique, MoneyGram, photomaton,
livraison à domicile à partir des 50€ d'achat.

7, rue de la Papeterie - 95610 Eragny-sur-Oise
www.supermarchesg20.com

09 66 86 74 79

Nos collections jardin parlent de vous **castorama**

Centre commercial Art de Vivre

95610 Eragny

Tel: 01 34 30 45 55

MOBILIER AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEUR
ET ENTRETIEN DU JARDIN



leclercdrive.fr
Vos courses en 1 clic !



À CÔTÉ DU CINÉMA PATHÉ

6 RUE LEONARDO DA VINCI

E.Leclerc 
DRIVE

E.Leclerc 
Conflans-Sainte-Honorine



NOUVEAU :
COMMANDEZ
VOS PRODUITS CULTURELS
EN LIGNE

 **espace
culturel**
E.Leclerc 

www.espaceculturel.fr

LIVRE - MUSIQUE - VIDÉO - JEUX VIDÉO - LOGICIEL

EXCLUSIVITÉ WEB



Découvrez les bonnes affaires
de nos experts à
PRIX IMBATTABLES
macaveleclerc.fr